

## Note 6 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour constater, mesurer, surveiller et gérer les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

### Risque de crédit et de contrepartie

Nous sommes exposés au risque de crédit découlant de la possibilité que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face. Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux du Rapport de gestion, aux pages 76 et 77 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit lié aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés respectivement aux notes 4 et 10.

### Concentration du risque de crédit et de contrepartie

Il y a concentration du risque de crédit si de nombreux clients exercent des activités similaires, sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques semblables, de sorte que les changements dans les conditions économiques, politiques ou autres sont susceptibles d'influer de manière similaire sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations contractuelles. Les situations de concentration du risque de crédit montrent la sensibilité de notre rendement aux conditions influant sur une contrepartie, un secteur d'activité ou une région en particulier. À la fin de l'exercice, notre portefeuille de prêts était bien diversifié et comprenait des millions de clients, qui sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Dans l'optique de nos secteurs d'activité, notre risque le plus important à la fin de l'exercice était lié au secteur des institutions financières, qui comprenait 128 milliards de dollars dont une proportion de 50 % était constituée de transactions garanties de mise en pension à court terme.

### Dispositif Bâle II

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, nous avons adopté un nouveau dispositif réglementaire de gestion du capital, l'Accord de Bâle II, qui remplace l'Accord de Bâle I qui avait été utilisé au cours des 20 années précédentes. Le nouveau cadre favorise l'adoption de pratiques de gestion des risques plus rigoureuses. En vertu de ce cadre, l'exposition en cas de défaut est utilisée pour évaluer le risque de crédit et de contrepartie. Les expositions en cas de défaut sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. L'exposition en cas de défaut relative aux prêts utilisés correspond au montant utilisé, majoré des dotations aux provisions spécifiques et des radiations.
- Les engagements inutilisés comprennent toutes les autorisations inutilisées, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'exposition en cas de défaut relative aux engagements inutilisés est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les instruments dérivés négociés sur le marché hors cote comprennent les instruments d'intermédiation bancaire seulement, lesquels comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'exposition en cas de défaut relative aux instruments dérivés négociés sur le marché hors cote est égale à la valeur de remplacement nette brute, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les cautionnements bancaires, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'exposition en cas de défaut relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'exposition en cas de défaut relative aux transactions de type mise en pension correspond au montant utilisé, majoré des radiations.
- Le montant ajusté de l'exposition en cas de défaut correspond au montant de l'exposition en cas de défaut qui a été redistribuée selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassée dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, par suite de l'ajout d'une garantie.

Au 31 octobre 2008, notre exposition totale en cas de défaut, liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité, selon le classement de Bâle II s'établit comme suit :

### Risque de crédit par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés	Engagements (inutilisés)	Instruments dérivés négociés sur le marché hors cote	Autres éléments hors bilan	Transactions de type mise en pension	Total
Institutions financières	41 808 \$	16 024 \$	133 \$	5 348 \$	64 282 \$	127 595 \$
Administrations publiques	11 142	1 458	—	301	5 159	18 060
Secteur manufacturier	10 186	6 787	—	2 045	—	19 018
Secteur immobilier	14 613	1 561	—	1 508	—	17 682
Commerce de détail	5 302	2 432	—	588	—	8 322
Services	17 282	3 565	—	2 424	453	23 724
Commerce de gros	4 462	2 005	—	343	—	6 810
Industries pétrolière et gazière	6 207	4 600	—	692	—	11 499
Particuliers	91 602	26 936	—	2	—	118 540
Autres 1)	31 640	8 570	67	3 924	—	44 201
<b>Total de l'exposition en cas de défaut</b>	<b>234 244 \$</b>	<b>73 938 \$</b>	<b>200 \$</b>	<b>17 175 \$</b>	<b>69 894 \$</b>	<b>395 451 \$</b>

1) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

D'autres renseignements sur notre risque de crédit lié aux prêts, par région et par contrepartie, sont présentés à la note 4.

### Qualité du crédit

Nous attribuons des cotes de risque en nous fondant sur les probabilités que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le processus que nous suivons pour attribuer des cotes de risque est présenté en caractères de couleur bleue dans le texte du Rapport de gestion, à la page 76 du présent Rapport annuel.

Les tableaux suivants, établis selon les classements de Bâle II, présentent le risque de crédit de nos services de détail et de gros par cote de risque, d'après le montant ajusté de l'exposition en cas de défaut, au 31 octobre 2008. Le secteur des services de gros comprend tous les prêts qui ne sont pas classés dans les services de détail.

### Risque de crédit des services de gros, par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Utilisés	Non utilisés 1)	Risque total
Catégorie investissement	96 354 \$	34 536 \$	130 890 \$
Catégorie spéculative	35 794	7 898	43 692
Liste de surveillance	1 735	495	2 230
Défaut	1 503	72	1 575
<b>Total</b>	<b>135 386 \$</b>	<b>43 001 \$</b>	<b>178 387 \$</b>

1) Les montants non utilisés comprennent des expositions sans engagement pour un montant de 16 329 millions de dollars.

### Risque de crédit (montants utilisés) des services de détail, par portefeuille et cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation et marges de crédit sur valeur domiciliaire	Prêts renouvelables admissibles 1)	Autres prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises
Profil de risque (probabilité de défaut) :			
Bas (> 0 % à 0,75 %)	23 681 \$	5 321 \$	9 601 \$
Moyen (> 0,75 % à 7,00 %)	1 782	1 170	2 410
Élevé (> 7,00 % à 99,99 %)	664	190	135
Défaut (100 %)	92	27	41
<b>Total</b>	<b>26 219 \$</b>	<b>6 708 \$</b>	<b>12 187 \$</b>

1) Les prêts renouvelables admissibles comprennent les expositions relatives aux prêts aux particuliers renouvelables, non garantis et non engagés jusqu'à concurrence de 125 000 dollars pour un seul individu.

### Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts en souffrance mais non classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans

le contrat, mais pour lesquels la direction s'attend à percevoir la totalité du capital et de l'intérêt. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance non classés comme douteux, au 31 octobre 2008 :

### Prêts en souffrance non classés douteux

(en millions de dollars canadiens)	De 1 à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours ou plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	396 \$	319 \$	48 \$	763 \$
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	1 454	284	65	1 803
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 869	1 162	50	3 081
Engagements de clients aux termes d'acceptations	—	151	—	151
<b>Total</b>	<b>3 719 \$</b>	<b>1 916 \$</b>	<b>163 \$</b>	<b>5 798 \$</b>

### Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé :

(en millions de dollars canadiens)	Échéance de un an ou moins	Échéance de un an à cinq ans	Échéance de plus de cinq ans	Total 2008	Total 2007
Canada					
Particuliers	19 044 \$	44 924 \$	6 175 \$	70 143 \$	72 533 \$
Entreprises (sauf le secteur immobilier)	29 602	14 946	1 929	46 477	63 277
Secteur immobilier commercial	18 753	3 021	1 455	23 229	9 955
États-Unis	17 590	27 677	19 708	64 975	51 634
Autres pays	5 469	6 217	232	11 918	4 844
<b>Total</b>	<b>90 458 \$</b>	<b>96 785 \$</b>	<b>29 499 \$</b>	<b>216 742 \$</b>	<b>202 243 \$</b>

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations par catégories fondées sur la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Taux fixe	66 257 \$	66 117 \$
Taux variable	137 445	121 530
Non sensible aux taux d'intérêt 1)	11 293	13 541
<b>Total</b>	<b>214 995 \$</b>	<b>201 188 \$</b>

1) Les prêts et acceptations non sensibles aux taux d'intérêt représentent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

### Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment : les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux de crédit, la migration du crédit et les défauts. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de nos activités bancaires structurelles.

Nos pratiques de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion des risques du Rapport de gestion, aux pages 77 à 84 du présent Rapport annuel.

### Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la confiance des déposants et la stabilité du revenu net.

Notre cadre de gestion du risque de liquidité et de financement comprend notamment les éléments suivants :

- une surveillance par des comités de gouvernance constitués de hauts dirigeants, notamment le Comité de gestion du bilan, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques;
- un groupe de surveillance indépendant au sein de la Direction de la trésorerie;
- une structure de limites approuvée par le Comité d'évaluation des risques visant à soutenir le maintien d'une position solide en matière de liquidités;
- des processus et des modèles efficaces pour assurer la surveillance et la gestion du risque;
- des mesures de contrôle rigoureuses à l'égard des processus et des modèles, ainsi que de leur utilisation;
- un cadre d'analyse de simulations de conditions d'exploitation extrêmes;
- des plans d'urgence pour faciliter la gestion en cas de crise.

Nous pratiquons une gestion active du risque de liquidité et de financement à l'échelle mondiale en détenant en tout temps des actifs liquides supérieurs à

un niveau minimal établi. Les actifs liquides comprennent les actifs non grevés d'une grande qualité de crédit qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts et qui peuvent être convertis en espèces à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins en matière de liquidités et de financement. Les actifs liquides sont détenus dans les portefeuilles liés à nos activités de négociation ou regroupés en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont maintenus pour faire face aux situations d'urgence. Les besoins en matière de liquidités et de financement se composent de sorties de fonds prévues et potentielles qui découlent d'obligations de remboursement de dépôts qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, et de la nécessité de financer la croissance de l'actif, les investissements stratégiques, les avances sur les arrangements hors bilan et autres instruments de crédit, ainsi que les achats de garanties pour nantissement. Les besoins en matière de liquidités et de financement sont évalués dans différents marchés, contextes économiques et politiques, et situations propres à l'organisation, prévus et extrêmes, afin de déterminer le montant minimal d'actifs liquides à détenir en tout temps.

Le ratio de liquidité, le niveau des dépôts de base et le ratio des dépôts de clients et du capital sur le total des prêts sont trois des mesures que nous utilisons pour évaluer le risque de liquidité et de financement.

Le ratio de liquidité représente la valeur totale de l'encaisse et des valeurs mobilières, exprimée en pourcentage de l'actif total. Au 31 octobre 2008, notre ratio de liquidité s'établissait à 29,1 % (33,1 % en 2007).

Les dépôts de base sont constitués des soldes des comptes courants et d'épargne des particuliers, ainsi que des dépôts à terme relativement peu élevés (100 000 \$ ou moins). Les dépôts de base en dollars canadiens totalisaient 85,8 milliards de dollars à la fin de l'exercice (75,9 milliards en 2007) et les dépôts de base en dollars américains et autres devises totalisaient 32,8 milliards de dollars américains à la fin de l'exercice (25,1 milliards de dollars américains en 2007).

Notre masse de dépôts de clients, combinée à notre important capital de base, réduit nos exigences en matière de financement à partir des dépôts de gros. Les dépôts de clients et le capital égalaient 94,2 % des prêts (à l'exclusion des titres pris en pension ou empruntés) à la fin de l'exercice (93,3 % en 2007).

Notre philosophie en matière de financement à partir des dépôts de gros est de financer les prêts avec les dépôts de gros à long terme (généralement d'un terme de deux à dix ans) pour une meilleure correspondance avec les termes à court des prêts. Les dépôts de gros qui soutiennent les actifs liquides liés aux activités de négociation et de prise ferme et les titres disponibles à la vente sont généralement à plus court terme (terme de moins de deux ans). La diversification de nos sources de financement à partir des dépôts de gros est un important élément de notre stratégie globale de gestion des liquidités. Conformément à nos lignes directrices internes, les sources de financement à partir de nos dépôts de gros sont diversifiées par client, type, marché, échéance, devise et région.

### Échéances contractuelles des passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués de passifs liés aux activités de négociation et de passifs liés à des activités autres que de négociation. Comme les passifs compris dans les portefeuilles de négociation sont généralement détenus pour de courtes périodes, ils ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs liés à des activités autres que de négociation au 31 octobre 2008 :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
<b>Instruments financiers inscrits au bilan</b>						
Dépôts 1)	116 297 \$	26 146 \$	8 942 \$	5 767 \$	99 448 \$	256 600 \$
Obligations dérivées	345	603	320	294	–	1 562
Dette subordonnée	368	693	434	5 408	–	6 903
Titres d'une fiducie de capital	78	868	413	–	–	1 359
Actions privilégiées classées dans le passif	253	–	–	–	–	253
Autres passifs financiers	41 167	228	265	3 560	42	45 262
	158 508	28 538	10 374	15 029	99 490	311 939
<b>Obligations hors bilan</b>						
Crédits fermes	41 113	21 270	16 953	1 772	–	81 108
Contrats de location-exploitation	211	337	233	629	–	1 410
Obligations d'achat 2)	296	589	491	266	–	1 642
	41 620	22 196	17 677	2 667	–	84 160
<b>Total</b>	<b>200 128 \$</b>	<b>50 734 \$</b>	<b>28 051 \$</b>	<b>17 696 \$</b>	<b>99 490 \$</b>	<b>396 099 \$</b>

1) Exclut les versements d'intérêts.

2) Nous avons conclu cinq contrats d'externalisation. En 2008, nous avons conclu un contrat de cinq ans, comportant des options de renouvellement de cinq ans, avec un fournisseur externe, contrat qui nous confère le droit d'émettre des Air Miles au Canada pour nos clients. En 2007, nous avons conclu un contrat de cinq ans, comportant une option de prolongation de deux ans, avec un fournisseur externe pour des services de gestion des installations de nos succursales canadiennes. En 2006, nous avons conclu un contrat de six ans avec un fournisseur externe pour des services de maintenance et de développement des systèmes d'applications. En 2003, nous avons conclu un contrat de dix ans avec un fournisseur externe pour des services de traitement transactionnel en matière de gestion des ressources humaines. En 2000, nous avons conclu un contrat de cinq ans, comportant deux options de renouvellement de cinq ans, avec un fournisseur externe pour la gestion de notre système de traitement de chèques et de règlement des factures, y compris l'impression des relevés et des rapports connexes. Tous les contrats d'externalisation peuvent être résiliés avec préavis.

Les soldes indiqués dans le tableau ci-dessus pour les instruments financiers inscrits au bilan ne correspondent pas à ceux indiqués dans nos états financiers consolidés car le tableau ci-dessus intègre tous les flux de trésorerie, sur une base non actualisée, y compris le capital et les intérêts.